

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières  
**Herausgeber:** Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres  
**Band:** 37 (1939)  
**Heft:** 3

**Vereinsnachrichten:** Compte rendu du voyage de la société suisse des géomètres au congrès international des géomètres à Rome du 5 au 10 octobre 1938

**Autor:** Bernard, E. / Ruegger, E.

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Die Unternehmen sind geordnet nach der Größe des zahlenmäßig errechneten Arrondierungs-Erfolges. Dabei konnten in der Rubrik Bemerkungen nur die bekannten Einflüsse angeführt werden. Beispiele No. 1 und 2, deren Arrondierungsgrade 88,8 und 100,0 betragen, sind nun in der Rangordnung betreffend die Arrondierung an die richtige Stelle gerückt. Beispiel No. 8 wäre nach der Beurteilung durch den Arrondierungsgrad allein, mit 61 %, auf die unterste Stufe gekommen, was in Anbetracht der Größe von 3,2 ha für die neuen Parzellen nicht richtig wäre.

Die Anzahl der alten und neuen Parzellen ist zu ermitteln ohne Berücksichtigung der Weg- und Straßenparzellen. Diejenigen neuen Parzellen, die zusammenhängend sind, d.h. nur durch Wege voneinander getrennt sind und dem gleichen Grundbesitzer gehören, sollen als *eine* neue Parzelle gezählt werden. Einzelstehende Parzellen im Dorf, bei denen höchstens eine Grenzregulierung stattgefunden hat, können im alten und neuen Bestand sowohl beim Zählen als auch in der Fläche eliminiert werden. Die Anzahl der Grundeigentümer ist im alten Bestand zu ermitteln.

Wir wollen mit diesen Ausführungen zeigen, daß es kaum möglich sein wird, die Arrondierung nur zahlenmäßig zu beurteilen. Immerhin dürfte der vorgeschlagene Arrondierungserfolg unter Berücksichtigung der in Betracht fallenden Einflußpunkte eine verbesserte Beurteilung der Arrondierung ermöglichen. Keinesfalls darf man sich aber verleiten lassen, die Beurteilung der Arrondierung bei Subventionsquoten zu verwenden.

---

### Compte rendu du voyage de la Société suisse des Géomètres au Congrès international des géomètres à Rome du 5 au 10 octobre 1938

La circulaire n° 6, du 9 septembre 1938, établie par nos dévoués collègues MM. Sturzenegger et Ganz, nous annonçait une participation forte de 45 personnes, qui se ralliaient à la proposition n° 1 et étaient prêtes à affronter les caprices de la mer Adriatique, de la mer Ionienne et de la mer Thyrrénienne par l'itinéraire suivant: Trieste, Raguse, Patras et Naples, le reste du voyage s'effectuant par voie de terre soit Rome, Florence et rentrée en Suisse.

La date du départ fixée au 28 septembre 1938, fût une date fatidique et historique, ne lisait-on pas dans les journaux « Dernière heure. Encore une lueur d'espoir, M. Roosevelt propose à Hitler une conférence internationale ». Ce jour mémorable restera à jamais gravé dans la mémoire de chacun, ne parlait-on pas de guerre européenne !

Les 45 participants qui certainement s'étaient réjouis de faire un si beau voyage, se seraient volontiers passés de cet intermède.

Le compte-rendu devrait s'intituler « Partira, partira pas ! »

Notre chef de groupe nommé in extremis, en remplacement de M. Sturzenegger frappé d'un deuil, encore toute notre sympathie à ce dévoué collègue, doit subir les assauts téléphoniques, vu l'indécision qui régnait. La venue de la nouvelle de la « Conférence des quatres »

sauve la situation et le groupement romand part au complet sauf un collègue.

A 23 heures 30 nous nous trouvons 4 collègues vaudois accompagnés de nos dames, 1 collègue avec son épouse nous rejoint à Montreux et à Sion nous prenons 1 valaisan. Le contingent Suisse romand est fort de 11 participants

A Brigue 1 collègue suisse allemand et sa dame nous rejoignent, ce qui porte notre participation à 13. Pour les gens superstitieux ce nombre porte malheur, la suite du voyage vous prouvera le contraire.

Arrivés à Domodossola à 3 heures du matin, nous n'en repartirons qu'à 4 heures 30, après avoir réglé la question toujours compliquée, délicate et assomante, des passeports, déclaration de lires italiennes, visite des bagages, etc....

Comme nous le supposions nous manquons l'express de Milan pour Trieste et le petit déjeuner. Nous apprenons fortuitement, personne ne nous ayant renseigné, qu'il y avait un train spécial qui partait à 8 heures. Juste le temps de sauter dans le spécial et le train part.

Notre train spécial s'arrête à chaque gare et plus nous avançons, plus les arrêts nous semblent longs, nous commençons à nous inquiéter et une vague d'anxiété fait place à la saine gaieté qui régnait. Le point capital pour nous est d'arriver à temps pour pouvoir prendre le paquebot à Trieste. Un petit conseil se réunit et, après maintes propositions, nous nous arrêtons à celle de télégraphier purement et simplement au Commandant du Vulcania, en le priant de nous attendre, le retard étant impotable aux chemins de fer.

Arrivant à Venise, où nous sommes gratifiés d'une pluie diluvienne, notre premier souci fût celui d'expédier le télégramme au Commandant du Vulcania.

Après une heure d'arrêt nous repartons de Venise et roulons sur Trieste. A Mestre un succulent lunch nous est apporté et chacun y fait honneur.

Nous approchons de Trieste et voyons la mer, nous scrutons le port et il nous semble voir un grand paquebot, serait-ce la Vulcania?

Le train rentre en gare de Trieste, sommes accostés par les agents de Ritz-Tours, qui nous reconnaissent à notre petit drapeau suisse arboré fièrement à la boutonnière, nous annonçant la bonne nouvelle attendue impatiemment: « *Le Commandant du Vulcania vous attend* ». Jugez notre joie, elle est délirante. Pour une fois le nombre 13 nous a porté chance. Vive le Commandant!

Visite douanière rapide, inscription du n° de notre cabine sur le billet de transport du paquebot, ascension de trois étages d'escaliers et enfin nous respirons, nous foulons le pont du Vulcania. Il sera notre demeure du 29 septembre à 18 heures au 2 octobre à 14 heures.

A peine arrivés, nous sommes dirigés dans nos cabines. On descend un escalier à droite, ensuite un à gauche, on parcourt un long corridor étroit, on prend un à droite et nous sommes dans nos cabines. Une fois installés, il faut avoir de l'ordre on dispose de peu de place, nous sortons et au bout d'un moment nous nous retrouvons au point de départ, c'est un véritable dédale, un garçon d'étage nous remet sur le bon chemin.

Après tant d'émotion, la fièvre donnant la soif, nous prenons la direction du bar où nous avons le plaisir de rejoindre nos collègues suisses allemands, qui sont au nombre de 10, notre contingent suisse est porté à 23.

A 20 heures le gong annonce le souper, c'est avec plaisir que nous descendons dans la coquette salle à manger du Vulcania.

Sur la table nous trouvons un menu imprimé et daté du jour. Nous avons le choix sur 40 plats différents arrosés d'un vin rouge et blanc qui ont un goût de reviens-y.

Le menu est rédigé en anglais et en allemand, tant bien que mal

nous composons notre menu. La commande est passée, entre elle et la réalité, il y a des surprises, vu nos connaissances dans la langue anglaise et italienne.

De bonne heure nous rejoignons nos cabines où nous goûtons d'un repos réparateur.

Nous dormons agréablement bercés par un léger roulis et la caresse de la brise marine, qui pénètre par le hublot entr'ouvert.

Vers 8 heures, le 30 septembre, nous nous retrouvons frais et dispos dans la sympathique salle à manger du Vulcania, pour prendre le petit déjeuner.

La mer est agitée, un collègue suisse français et sa dame, reçoivent, d'un hublot ouvert, une douche matinale, le garçon de salle appelle cela « Le salute della mare ». L'eau de mer est salée, notre collègue préfère le thé comme petit déjeuner.

Nous longeons la côte de Dalmatie et arrivons à Raguse aux environs de 9 heures, une escale est prévue pour permettre aux touristes de visiter la ville.

Raguse est une ville forte de la Yougoslavie (Dalmatie), port actif situé sur l'Adriatique. Les habitants s'appellent les Ragusains (12 000 habitants). Le principal commerce de cette ville sont les draps et les soieries. Son nom yougoslave est Dubrovnick.

Le transport du Vulcania au port se fait au moyen d'une vedette, le billet de transport se paye en dollars (0.60 cents).

Arrivé à terre, le chef de groupe est assailli par le contingent qui lui demande des dinars (1 dinar = 100 para = environ dix centimes suisses). Des automobiles nous transportent dans la cité de Raguse, cette ville est très intéressante, malheureusement le temps de l'escale est trop court.

Dans la rue principale où nous trouvons de magnifiques boutiques, le chef de groupe est sollicité par les dames qui lui demandent de nouveaux dinars. Notre chef de groupe est honnête, malgré la forte demande, le cours reste stable.

Notre visite se termine dans un grand café où nous buvons du vin du pays qui se nomme « La goutte d'or »; son titre seul vous donne une idée de ce nectar.

L'heure du retour a sonné, nous reprenons la vedette, depuis laquelle nous pouvons admirer la beauté et la grâce des lignes du Vulcania.

La mer est comme un miroir, les moteurs ronflent, les eaux bouillonnent et nous glissons avec une incomparable douceur sur la grande bleue.

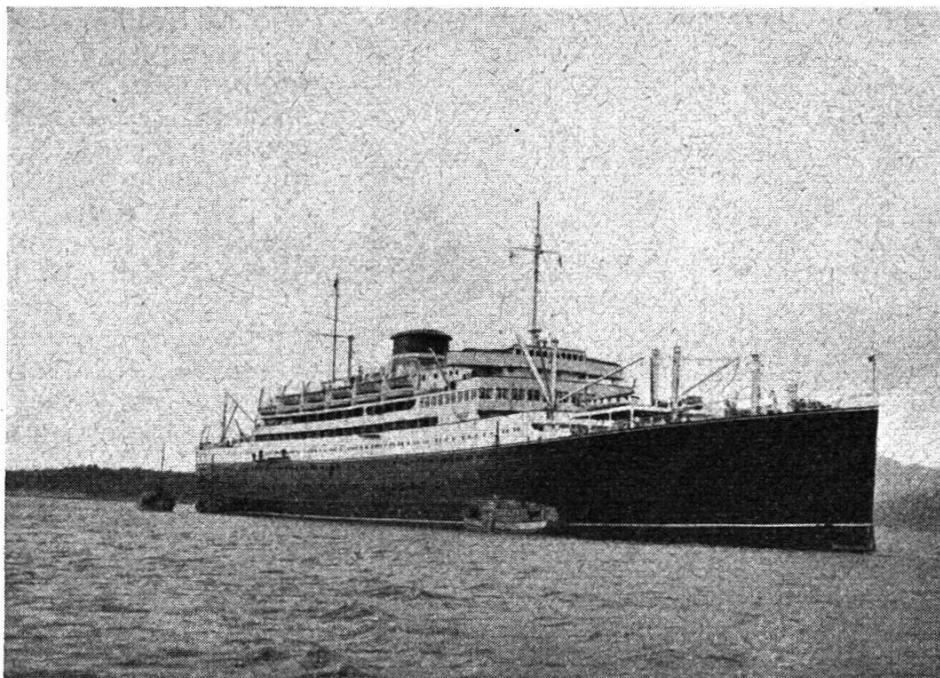
Après le repas, une sieste s'impose, chacun prend sa chaise longue et goûte la vraie douceur de vivre, au rythme du mouvement des hélices, qui dans leur course joyeuse nous dirigent sur Patras en Grèce.

Si vous me le permettez, parlons du Vulcania.

Le Vulcania est un paquebot qui a été construit en 1927-1928, il fait partie de la « Consulich » L. T. N., compagnie qui a son siège à Trieste, il est affecté à la ligne « Express de l'Amérique du nord ».

La jauge est de 24 000 tonnes, il file 21 milles marins à l'heure (le mille marin correspond à la longueur d'une minute sexagésimale du méridien qui vaut  $\frac{40\,000\,000 \text{ mètres}}{360^\circ \times 60'} = 1852 \text{ mètres}$ ) ce qui cor-

respond à une allure d'environ 39 kilomètres à l'heure. La longueur du pont principal est d'environ 200 mètres et sa plus grande largeur est de 27 mètres. Il est pourvu de moteurs Diesel, moteurs à combustion interne d'une grande puissance, alimentés par le mazout. Il a trois classes savoir: première, touriste et troisième. Nous sommes dans la classe « touriste » et pouvons déclarer qu'elle est parfaite à tous points de vue.



Le Vulcania.

Le soir un bal est organisé, tout le monde danse au son d'un très bon orchestre, même le Vulcania, la mer étant agitée.

Sommes le premier octobre. Que le temps passe vite! On aimerait arrêter les aiguilles de la montre.

Le temps est magnifique et nous en profitons pour prendre un bain dans la piscine installée sur le pont principal, ensuite nous passons dans la salle de gymnastique où l'on peut faire, du cheval, de la bicyclette, de l'avion, des poids, de la boxe et enfin pour se remettre, on peut se faire masser par un appareil marchant électriquement.

Sur le même pont est installé un magnifique et sympathique bar qui est souvent visité par ces bons vaudois, réputés pour avoir un grain de sel dans le gosier.

Sur le pont est également installé un petit stand. Une catapulte munie d'un très fort ressort lance en l'air des rondelles de caoutchouc durci, ces dernières sont tirées au vol à l'aide d'un fusil de chasse armé avec des cartouches à grenade. Les suisses se rapprochent et un de nos collègues suisse allemands est nommé champion du Vulcania.

Nous apercevons la Grèce et arrivons en face de Patras vers 9 heures.

On s'aperçoit de suite que nous nous rapprochons des pays chauds, les constructions sont à toits plats et de couleur blanche, il fait une chaleur tropicale.

Patras ville de Grèce (Morie) 52 000 habitants sur le Golfe de Patras, formé par la mer Ionienne. Son commerce principal sont les vins et les raisins secs. Cette ville n'est daucun intérêt au point de vue touristique.

La monnaie grecque est le drachme = 100 cepta = environ 4.00 francs suisses.

L'après-midi du premier octobre est employée à la visite détaillée du Vulcania, sous la conduite experte d'un officier, dont on peut louer ici la bienveillance et la cordialité à notre égard. Qu'il me soit permis de remercier ici très chaleureusement cet officier supérieur.

Le tableau noir du bureau nous indique l'heure du passage dans le détrroit de Messine et l'heure à laquelle nous serons en face du Stromboli, une des îles Lipari.



Le Solfatore près de Naples  
appelé aussi « Petit Vésuve ».

d'œil Naples et ses environs et pouvons admirer la belle vue sur le golfe, cette première impression est nettement grandiose.

A peine arrivés, nous repartons pour la visite des solfatares. Le solfatare est un terrain d'où se dégagent des vapeurs sulfureuses, qui se produisent à l'état de repos d'un volcan non éteint. Cette visite est très intéressante et est à recommander.

La photographie ci-dessus vous donnera une idée de la boue qui bouillonne et dégage des gaz.

Le 3 octobre une excursion est prévue à la « Grotte d'Azzura » et à Capri.

Nous montons sur le bateau au môle Beverello, qui nous accueille au son de la musique.

Après quelques arrêts nous arrivons à la « Grotte d'Azzura », une cinquantaine de petites barques viennent prendre les touristes à raison de 2 à 3 personnes par barque, pour les mener à l'intérieur de la grotte d'azur. L'entrée de la grotte est de 1 m 30 au-dessus du niveau de la mer, pour y entrer il faut littéralement se coucher au fond de la barque.

La lumière du jour, en pénétrant dans la grotte à travers l'eau, y prend une teinte azurée (d'où son nom) qui a quelque chose de magique. Les objets qui sont sous l'eau prennent une teinte argentée.

Nous mettons le cap sur Capri, île de 6 km 200 de long sur 3 km de large. Capri est situé à 138 mètres d'altitude. Le pourtour de l'île est garni de grottes et de rochers aux formes très spéciales. Favorisé par

Au milieu de la nuit de nombreux touristes montent sur le pont, pour admirer les lumières de Messine, c'est à croire que Messine est en fête et l'effet, dans la nuit, est féérique. De nombreux phares sillonnent la mer.

A 5 heures du matin, à notre gauche, nous aperçevons le Stromboli, il est formé d'un cône vulcanique haut de 660 mètres, il est sans cesse en éruption, sur ces pentes les habitants cultivent la vigne.

Nous approchons de Naples, à bâbord nous voyons la magnifique île de Capri, à tribord nous aperçevons le Vésuve qui fume.

C'est à regret, qu'arrivés à Naples, à la gare maritime, magnifique construction moderne, nous quittons le Vulcania, son souvenir sera inoubliable. Au revoir Vulcania! A une autre fois! Espérons!

Transportés avec l'autobus du Parker's hôtel, situé sur la hauteur, nous embrassons d'un coup

admirer le charme incomparable de la ville.



Capri.

le sourire du soleil, l'air y est excessivement pur, son climat est tonique et vivifiant, sa végétation est luxuriante. Capri est la perle du golfe de Naples.

Depuis le port un funiculaire monte dans une haie de verdure à Capri.

A l'est de Capri on aperçoit un mont situé à 334 mètres d'altitude, sur lequel a été construit la villa de Tibère, villa actuellement en ruines. Depuis le bateau on voit le saut de Tibère, rocher haut de 297 mètres, presque à pic sur la mer, d'où l'on prétend que Tibère faisait précipiter ses victimes en sa présence.

Nous excursionnons à Anacapri, petite ville aux maisons blanches, à l'ouest se trouve le mont Solaro situé à 589 mètres d'altitude.

Ci-dessous une photographie prise en rentrant de Anacapri, vous donnera une idée du port et de Capri.

Sur une mer très calme, nous assistons à un splendide coucher de soleil sur le golfe de Naples.

Le 3 octobre deux excursions sont prévues, une à Pompéi et l'autre au Vésuve.

Pompéi est une des villes de la Campanie ensevelies par l'éruption du Vésuve en l'an 79 après J.-C., elle est en partie déblayée et est demeurée comme ses habitants l'ont laissée, au moment de l'éruption du Vésuve.

Après un repas copieux nous montons au Vésuve par une magnifique route moderne. Les autos s'arrêtent et, muni d'un guide, nous montons sur un sentier qui nous mène au cratère, d'où l'on voit sortir de la fumée de tous côtés.

Le Vésuve se compose d'un cône tronqué, le mont Somma (1132 m) au sommet duquel se trouve un cône plus petit, le Vésuve proprement dit (1181 m). La dernière éruption du Vésuve date de 1929.

La photo ci-dessous représente le Vésuve en éruption.

L'effet des détonations des gaz et la projection de débris en dehors



Le Vésuve.

moindres détails, qui a contribué à la parfaite réussite de ce magnifique voyage. Un regret unanime fût leur absence.

Je m'en voudrais d'oublier notre chef de groupe auquel vont nos chaleureux remerciements pour la façon distinguée dont il c'est acquitté de sa fonction, prise au pied levé.

Le rapporteur: *E. Bernard.*

#### **6<sup>me</sup> Congrès International des Géomètres à Rome du 5 au 10 octobre 1938.**

Nous venons d'arriver à Rome, enchantés du voyage dont nous avons confié le rapport à notre collègue Bernard, qui avec l'humour qui le caractérise, nous décrit les péripéties, les anecdotes plaisantes ou tragi-comiques qui se succédèrent au cours de cette expédition Adriatique-Méditerranéenne.

Nous bornerons donc notre exposé à quelques réflexions générales et à un compte-rendu succinct des travaux du congrès et des manifestations qui l'encadrèrent.

Les événements politiques de fin septembre 1938 eurent une répercussion sur la participation au congrès. En effet: sur 14 pays qui font partie de la fédération, 4 manquaient à l'appel, soit: l'Amérique, la Belgique, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie.

Par contre d'autres pays non affiliés tels que la Chine, les Indes-

du cône d'éruption est impressionnante, plusieurs dames, j'en suis sûr, ne sont pas prêtes de retourner si près du Vésuve.

Le 4 octobre, flâneries en ville, visite rapide du célèbre musée national de Naples.

Nous quittons Naples pour arriver le même soir à Rome.

Maintenant je passe la plume à notre collègue Ruegger, cent pour cent vaudois, avec l'accent, qui saura vous charmer par sa prose et sa verve coutumière, pour vous faire le compte-rendu de Rome, du congrès des festivités en notre honneur, qui demeureront pour chacun unsouvenir inoubliable.

Avant de terminer, je me fais un devoir de remercier bien sincèrement les pionniers de la première heure, les collègues Ganz et Sturzenegger, pour leur parfaite organisation, dans les

Neérlandaises, la principauté de Monaco etc. avaient tenus de se faire représenter.

La délégation Suisse constituait un groupe de 54 personnes formé de délégués officiels, et de membres de la S.S.G. accompagnés de plusieurs dames.

Contrairement à certains préjugés, nous avons constaté avec satisfaction, une ferme volonté manifestée par les géomètres de tous les pays, de poursuivre à Rome, l'œuvre de rapprochement intellectuel et de perfectionnement technique créée dans les congrès de Paris en 1878, Bruxelles 1910, Paris 1926, Zurich 1930 et Londres 1934.

Le congrès de 1938 dirigé par la Fédération internationale des Géomètres fut organisé par le Syndicat national fasciste des Géomètres italiens. Les travaux du congrès furent selon le programme établi, répartis entre les 5 commissions suivantes:

Commission	I	Le Cadastre
"	II	Méthode et instruments de Photogrammétrie
"	III	Urbanisme et Plans régionaux
"	IV	Enseignement professionnel
"	V	Les jeunes géomètres.

Citons encore la Commission du dictionnaire technique qui en l'absence de son président attitré Mr. de Schryver (Belgique) fut présidée par Mr. le colonel Cole, président du congrès qui, dans son allocution salue les délégués et adresse ses remerciements aux membres de la commission pour le travail accompli jusqu'à ce jour. Les pays suivants sont actuellement représentés dans la commission: Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suisse, Tschécoslovaquie. L'Allemagne admise en 1938 comme membre de la Fédération sera dorénavant représentée dans la commission.

Après l'admission des protocoles et comptes-rendus des séances tenues à Paris en 1937 et à Bruxelles en 1938 dans lesquels on constate avec satisfaction l'avancement du travail, on discute sur l'activité future de la commission qui se réunira à Zürich en 1939 où les dernières décisions seront prises concernant la publication du vocabulaire, la question financière et les impressions successives de l'ouvrage.

C'est dans les salons de la superbe villa Aldobrandini que les 5 commissions mentionnées plus haut déployèrent leur activité. Quantité de rapports imprimés en quatre langues concernant les questions à discuter se trouvaient à disposition des assistants.

Les séances des commissions qui siégeaient simultanément ont été très fréquentées et présentaient un caractère ethnique des plus intéressants.

#### *Ire Commission.*

En l'absence de Mr. Zronimir Krojl (Jugoslavie) notre directeur du cadastre Mr. Baltensperger accepte de présider cette première commission. Il est assisté par:

Mr. le Prof. René Danger (France) comme rapporteur,  
Le géomètre Léonida Piazzi (Italie) fonctionne comme secrétaire.  
Les questions suivantes, sont soumises à l'examen de la commission.

I. Projet d'établissement d'un cadastre foncier.

II. Unification des signes conventionnels.

Les 11 rapports présentés par les délégations des différents pays donnèrent lieu à une discussion qui remplit entièrement les 3 séances prévues dans le programme. Comme conclusion des délibérations, nous citerons les voeux émis par la commission.

*Question Ia.* Les plans cadastraux doivent être établis d'après les procédés les plus modernes.

Le cadastre doit servir non seulement à des fins fiscales, mais encore

à des fins juridiques (Registre foncier) et à des besoins techniques (Génie civil, améliorations foncières, cartographie).

*Ib.* Nécessité d'étudier, avant l'établissement du cadastre la possibilité de réaliser simultanément les remaniements parcellaires et les améliorations foncières.

*Ic.* Il est recommandable à toutes les nations, afin d'assurer la vitalité d'une mensuration cadastrale, de baser les opérations sur une triangulation générale, de déterminer les coordonnées des points de limites et de repérer ces derniers d'une façon durable.

*Question II.* En ce qui concerne l'unification des signes conventionnels, les associations affiliées sont priées, d'établir un tableau des signes conventionnels les plus usités dans leurs travaux et de placer sur ce tableau une feuille de retombe transparente qui contiendra la traduction du nom du signe conventionnel adopté, en tenant compte des observations prévues dans le rapport sur les signes conventionnels, déposé par l'union des Géomètres français au siège du congrès.

#### *II<sup>e</sup> Commission.*

La deuxième commission est présidée par Mr. le Prof. Dr. Baeschlin. Les thèmes suivants sont soumis à son examen.

- 1<sup>o</sup> Description et emploi d'un instrument géométrique moderne ou d'un perfectionnement particulier.
- 2<sup>o</sup> Fonction du géomètre dans les travaux de photogrammétrie.
- 3<sup>o</sup> Méthodes d'enseignement de la photogrammétrie dans les écoles de géomètres.

Le rapporteur, Mr. le Prof. Ing. Schermerhom (Pays-Bas) étant absent est remplacé par Mr. Hammelberg (Pays-Bas), il présente les différents rapports au nombre de 5, soumis à la commission.

Le rapport de Mr. H. Härry adjoint à la Direction Fédérale du cadastre, fait mention des différents perfectionnements et des innovations dans la construction d'instruments en Suisse.

Il signale en particulier le nouveau coordinatographe universel construit par la maison Coradi, qui permet aussi bien le report des coordonnées polaires que celui des coordonnées ortographiques.

Le transformateur inventé par Mr. Bertschmann, géomètre en chef de la ville de Zurich, construit également par la maison Coradi et permettant de transformer sans calculs, les coordonnées polaires en coordonnées ortographiques et vice-versa.

Les nouveaux modèles d'instruments Wild & Kern que l'on a pu admirer à l'exposition organisée à l'occasion du congrès international de photogrammétrie, dans le Palais de Mathématique de la cité universitaire. Après avoir entendu la lecture des rapports de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie et de la Pologne, et en conclusion, de délibérations y relatives, la commission émet le vœu:

que la photogrammétrie devrait être employée par les géomètres, lorsque les circonstances le permettent.

Après études approfondie de la question on a constaté, que la photogrammétrie bien loin de concurrencer le géomètre, lui ouvre un nouveau champ d'activité.

Une réunion hors programme de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> commission, qui a été décidée afin d'étudier en commun l'application de la photogrammétrie aux opérations du cadastre émet le vœu: que tous les pays qui appliquent la photogrammétrie au cadastre, répondent au questionnaire suivant.

#### *I.*

- a) S'agit-il d'un cadastre fiscal ou d'un livre foncier?
- b) Comment indique-t-on les bornes pour que celles-ci soient correctement définies sur les photographies?

- c) Quel est le pourcentage des bornes signalées?
- d) Comment détermine-t-on les autres bornes? (description des méthodes terrestres appliquées pour relier les bornes avec les points de rattachement;)
- e) Applique-t-on la méthode photogrammétrique au moyen d'images simples ou de doubles images?
- f) A quelle échelle se fait la restitution et sur quel matériel?
- g) Combien de points sont déterminés par hectare? (bornes et points de rattachement).
- h) Indique-t-on les éléments de culture, même si ceux-ci ne sont pas marqués par des bornes?
- i) Est-ce qu'on détermine les courbes de niveau et à quelle équidistance?
- k) Prière d'indiquer la méthode de vérification et la précision obtenue par la méthode photogrammétrique.
- l) Quelles sont les informations éventuelles et expériences faites sur la mise au point?

*II.*

On demande de fournir des informations sur la précision des levés photogrammétriques à l'échelle 1:2000 et, plus, même, si on les exécute dans d'autres buts techniques.

*III<sup>e</sup> Commission.*

Président: Mr. Kai Hendrikson (Danemark)  
Rapporteur: Sir Charles Gott (Angleterre).  
Secrétaire: Géomètre Dr. Enrico Fanelli (Italie).

*Programme:*

- 1<sup>o</sup> Subordination du plan détaillé à l'étude du plan régulateur urbain et rural.
- 2<sup>o</sup> Etude du plan directeur des voies de communication au point de vue économique.
- 3<sup>o</sup> Le «Zoning» dans ses effets sur la propriété.

Les 7 rapports présentés par la Grande-Bretagne, la France et l'Italie donnèrent lieu à une longue discussion. Sans avoir pu traiter tous les sujets, vu la complexité de la question, aucune résolution définitive n'a été formulée. Par contre la commission émet les vœux suivants.

- 1<sup>o</sup> Qu'une place importante soit maintenue ou donnée à l'étude de l'urbanisme dans l'enseignement du géomètre.
- 2<sup>o</sup> Que les géomètres qualifiés par leurs études ou leurs références en cette matière, soient représentés à l'égalité avec les autres techniciens, architectes ou ingénieurs intéressés aux études d'urbanisme, dans les commissions, les jurys ou les organismes d'études qui s'occupent de ces questions, selon les conditions particulières à chaque nation. La question du «Zoning» qui a fait l'objet de 3 rapports n'a pas pu être traitée à fond. Il en est de même des autres questions. Aussi la commission a-t-elle suggéré au comité central de restreindre les sujets et si possible même de n'en traiter qu'un seul par réunion.

*IV<sup>e</sup> Commission.*

Président: Colonel Surmaki (Pologne).  
Rapporteur: M. Merkel (Allemagne).  
Secrétaire: Géomètre Alberto Pratesi (Italie).

Le programme prévoit les sujets suivants:

- 1<sup>o</sup> Activité du géomètre dans les différents pays.
- 2<sup>o</sup> Enseignement professionnel.
- 3<sup>o</sup> Protection de la profession.
- 4<sup>o</sup> Organisation professionnelle.

Les 10 rapports présentés au cours des assises de cette commission montrent avec évidence le grand champ d'activité du géomètre dans certains pays et reconnaissent tous la nécessité d'une formation technique supérieure.

Le représentant de notre pays dans la commission Mr. Paul Kübler a présenté un exposé bien documenté sur l'activité du géomètre en Suisse.

Les échanges de vué en ce qui concerne les rapports présentés aboutirent à la résolution suivante:

1<sup>o</sup> *Activité.* Après avoir entendu l'exposé fait par les représentants des divers pays, dans la 4<sup>e</sup> commission: le Congrès constate que l'activité du géomètre se déploie dans un domaine très étendu, et il paraît difficile d'en fixer les limites. Il prend acte des efforts faits à cet égard par le Syndicat Italien dont il suivra attentivement les travaux. Il croit devoir s'en tenir à la définition adoptée précédemment par la Fédération Internationale des Géomètres: le géomètre est le professionnel qui identifie, délimite, mesure, évalue la propriété immobilière publique et privée, bâtie ou non, tant à la surface qu'en dessous du sol, ainsi que les travaux qu'on y exécute et qui en organise son enregistrement et celui des droits réels y attachés.

Par extension, il en étudie, projette, dirige l'aménagement ou l'amélioration foncière rurale et urbaine.

Il traite des sciences techniques, juridiques, agricoles et sociales, qui se rattachent aux objets ci-dessus énoncés.

Dans cette définition sont compris notamment les activités suivantes: géodésie, arpantage, cadastre, topographie, photogrammétrie, remembrement, urbanisme, évaluation et construction des bâtiments, mesurages pour les besoins de l'agriculture et des améliorations agricoles, ainsi que mesurages pour les besoins techniques du bâtiment, des travaux publics et de l'industrie minière.

2<sup>o</sup> *Enseignement.* Il est désirable que les géomètres aient une instruction assez élevée, c'est-à-dire le bacchalaureat complet, suivi d'études professionnelles supérieures de la durée d'au moins trois années. Qu'ils passent un premier examen (diplôme), et après une pratique professionnelle suffisante, un second examen. Il ne devrait exister qu'une seule catégorie de géomètres.

3<sup>o</sup> *Protection de la Profession.* La profession du géomètre ne peut être exercée que par des personnes qualifiées qui ayant passé les examens prescrits, possèdent un diplôme décerné par l'Etat ou des Organisations par lui expressément reconnues.

4<sup>o</sup> *L'organisation professionnelle.* Dans tous les pays on constate un effort sérieux d'organisation professionnelle. Il importe qu'aucun géomètre ne puisse se soustraire à un contrôle portant d'une part sur l'honorabilité et la compétence et, d'autre part, sur la discipline à observer par les professionnels.

Dans ce but, le Congrès propose que tous les techniciens exerçant la profession de géomètre à titre de fonctionnaires ou à titre privé soient tenus à faire partie d'une association professionnelle qui garantirait les valeurs techniques et morales de ces adhérents.

Dans les pays où les deux catégories existent, le Congrès propose soit le rattachement des deux catégories à une seule organisation, dans le cas où l'une des deux catégories est prépondérante, ou la création d'une Fédération Nationale qui réunit les deux groupes de professionnels, pour l'étude en commun des progrès techniques; chacun conservant sa liberté en ce qui concerne leurs intérêts matériels propres.

#### V<sup>e</sup> Commission.

Cette commission est présidée par Mr. Brian Eve (Grande-Bretagne) qui ouvre les débats par une allocution dans laquelle il démontre la nécessité de créer dans chaque pays des organisations de jeunes géomètres.

Après avoir pris connaissance des 2 rapports (Grande-Bretagne et France), qui montre le caractère de la formation et le rôle des jeunes géomètres dans l'organisation professionnelle dans ces pays, on résume les délibérations dans les vœux suivants:

- 1<sup>o</sup> Que dans chaque pays où on ne publie pas des manuels d'éducation technique servant de guide aux jeunes géomètres, on fasse les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes afin que ces manuels soient publiés.
- 2<sup>o</sup> Que dans les pays où il n'y a pas actuellement de collège ou de cours d'instruction aux Universités ou ailleurs, particulièrement dédiés à l'instruction technique des jeunes géomètres sur l'arpentage, le mesurage, etc., on pourvoie à leur institution.
- 3<sup>o</sup> Que dans les pays où il n'y pas une section de jeunes géomètres dans les associations nationales des géomètres, on établisse cette section dans le but de permettre aux jeunes géomètres d'y participer et de suivre le mouvement professionnel de leur pays, aussitôt que possible.
- 4<sup>o</sup> Que le Comité permanent organise des réunions du Comité des jeunes géomètres, toutes les fois qu'il y a des problèmes urgents à discuter.

#### *Cérémonies et manifestations.*

Les journées du Mardi 4 et Mercredi 5 octobre furent consacrées à des séances préparatoires du comité permanent et des commissions.

Le jeudi l'assemblée générale de la Fédération internationale, tenue sous la direction de Mr. le colonel Cole, président sortant de charge, au Théâtre des Arts de la maison des corporations, désigna en leur assignant leur travail, les commissions futures et nomma le nouveau comité qui pour les quatre années qui vont suivre, sera constitué comme suit:

Mr. Ezio Fanti, Italie, président
» Surmaki, Pologne, vice-président
» Dohrmann, Allemagne, vice-président
» Mario Girelli, Italie, secrétaire
» Carlo Lefèvre, Italie, trésorier

Après avoir acclamé le nouveau comité et son président, l'assemblée décide que les prochaines réunions du comité permanent auront lieu à Zurich en 1939, à Cologne en 1940. Le prochain congrès aura lieu à Varsovie en 1942. L'après-midi une promenade en autocars donnait aux congressistes l'occasion de visiter la Rome antique et ses monuments séculaires. Le soir un splendide banquet présidé par le ministre Botaï, leur était offert à l'hôtel Royal.

L'assemblée d'inauguration du congrès eut lieu le vendredi 7 octobre au capitole dans la Salle de Jules César en présence de représentants du gouvernement, de la ville de Rome et du parti fasciste

Des paroles de bienvenue furent prononcées par le Vice-Gouverneur de Rome, auxquelles répondirent les représentants des différentes nations en anglais, en français et en allemand.

Au cours de la cérémonie, le président de la Chartered Surveyors' Institution, décore Mr. Fanti comme nouveau président de la Fédération d'un collier d'or, symbole de la chaîne qui doit relier nos associations professionnelles. On entend encore une allocution de Mr. le colonel Cole et un discours de Mr. S. E. Lantini ministre des corporations qui parlant au nom du Gouvernement fasciste souhaite au congrès et aux buts qu'il poursuit, une complète réussite.

Puis le nouveau président Mr. E. Fanti prend la parole et dans un remarquable discours il rend hommage aux hautes qualités de son



Assemblée d'inauguration du Congrès au Capitole (Salle Jules César).

éminent prédecesseur Mr. le colonel Cole, dont il reprend non sans émotion la succession et dont il s'efforcera de suivre les traces.

L'orateur parle en ces termes de la profession de géomètre, disant que cette dernière a une tradition tout à fait latine.

Mais ces origines et ces traditions bimillénaires, tous les géomètres du monde les partagent, car Rome divulga dans toutes les régions du globe à travers son empire, les principes du droit romain, selon lesquels la propriété est chose sacrée sur laquelle le géomètre est appelé à veiller.

Quand, en 1933, le comité permanent nous honora à Rome d'une visite dont je parle avec plaisir car nous en conservons tous un souvenir agréable, notre confrère Mr. Danger nous dit qu'en venant en Italie, les géomètres de tous pays entreprenaient un pèlerinage au berceau de la tradition professionnelle. Et voilà qu'aujourd'hui ce rite va se renouveler avec une solennité et une signification encore plus grandes car il va s'accomplir sur le Capitole même, devant l'autel du Dieu Terminus où l'on pratiquait jadis le culte d'où surgit notre profession. Ce n'est pas sans émotion que je re-évoque ainsi qu'un écho des temps lointains, ces paroles d'Ovide, comme symbole de l'œuvre professionnelle: « Dès que le Capitole fut érigé, on en éloigna toute la légion des dieux, pour céder la place à Jupiter. Seul le Dieu Terminus resta dans le temple qu'il occupe de nos jours avec le grand Jupiter. Oh! Dieu Terminus, c'est toi qui marque les frontières des peuples, des villes, de nos royaumes, et sans toi tout champ serait sujet à des litiges. »

Mr. Fanti termine son discours par cette péroration: C'est de Rome, qui a recouvré sa grandeur impériale; de Rome, berceau du droit qui vit naître et rayonner notre ancienne profession; que va encore s'affirmer dans le monde l'importance de la fonction sociale, insupprimable et irremplaçable du géomètre; c'est de Rome, que notre profession puisera de nouveaux perfectionnements afin de pouvoir toujours mieux et plus dignement travailler dans l'intérêt du progrès et de la paix. Cette cérémonie qui fit sur l'assistance une grande impression, se termina par un hommage du congrès à la tombe du soldat inconnu. Le soir une magnifique réception avait été organisée dans le Musée du capitole en l'honneur des congressistes étrangers.

Une surprise était réservée aux congressistes pour le samedi.

Au cours de la séance des commissions on annonce que le Pape accorde une audience aux géomètres dans sa résidence d'été à Castelgandolfo, petit village d'Italie à 20 km de Rome sur la rive occidentale du lac d'Albano. Chacun d'y souscrire et de profiter de cette occasion peut-être unique. A l'entrée du château le garde suisse salue par un « grüss Euch wohl » un groupe de géomètres qu'il n'eut pas de peine à reconnaître pour des compatriotes.

Lors de l'audience le Saint-Père porté par huit gardes et entouré de ses prélats, prononce en français une allocution très flatteuse et sympathique à l'égard des géomètres dont il estime et envie la profession.

Notons encore à l'actif de cette journée une deuxième visite des monuments de la ville et de la Rome mussolinienne sans oublier la magistrale causerie, donnée par notre excellent et toujours dévoué ami, Mr. René Danger à la Mostra Augustea della Romanità sur « Les Origines de la Profession ».

Nous recommandons à nos collègues la lecture de cette conférence publiée dans le n° 12 (décembre 1938) du journal des géomètres experts français.

La journée du dimanche débuta par la visite de l'église de St-Pierre, la basilique vaticane, le plus vaste et le plus riche des temples chrétiens. Malgré le peu de temps consacré à la visite du vatican, il fut possible de se rendre compte de la beauté de ses jardins, de la richesse des collections formant les différents musées auxquels viennent s'ajouter la célèbre bibliothèque vaticane.

Puis c'est la rentrée à Rome où l'on visite l'exposition internationale de photogrammétrie, on assiste aux dernières séances des commissions à la villa Aldobrandini et l'on se rend à l'assemblée plénière de clôture au Théâtre des Arts, laquelle prend connaissance et ratifie les décisions prises par les 5 commissions.

Signalons encore les hommages de reconnaissance présentés sous forme de modestes cadeaux au Président sortant de charge et à son secrétaire le dévoué Major Killik auquel l'assemblée défère le titre de membre d'honneur de la Fédération. Cette longue séance se termine par des chaleureux remerciements aux congressistes de la part du président pour leur précieuse collaboration.

L'excursion organisée pour le lundi 10 octobre et ayant pour but la visite des travaux de bonification et de la transformation foncière des marais pontins, ainsi que des nouvelles villes de Littoria et Sabaudia, fut couronnée d'un grand succès. Un temps magnifique dont fut du reste favorisé le congrès pendant toute sa durée en augmenta encore le charme.

Les marais pontins qui couvraient la vaste plaine située entre les monts Volsci, Ausoni, Lepini et la mer et qui s'étendaient le long du littoral tyrrhénien, de Neptune à Terracina, plaine anciennement désolée et malsaine, présentent aujourd'hui grâce à une énergie admirable et à d'énormes sacrifices techniques et financiers, un splendide aspect de fertilité, d'avenir et de prospérité.

A Littoria un groupe de gentes demoiselles costumées reçoivent les congressistes et offrent à chacun un immense cornet contenant de superbes et délicieux raisins, produit du vignoble des terrains assainis. A Sabaudia, après avoir visité la ville, le lycée de la marine et avoir assisté à un splendide défilé des futurs marins, les congressistes sont reçus dans un grand hôtel de la ville où un déjeuner est servi en leur honneur.

Au retour, à Fogliano dans une propriété princière dont le grand parc situé au bord de la mer présente une innombrable et merveilleuse variété d'arbres et de plantes exotiques, une collation arrosée des meilleurs crus du pays est gracieusement offerte aux géomètres par le propriétaire de cette résidence.

Cette surprise rafraîchissante apporta une note des plus gaies, qui se manifesta sur tout le parcours du retour à Rome où, à l'arrivée des autocars à 19 h 30 sur la Piazza Esedra le président Fanti déclaraient terminés travaux et manifestations du VI<sup>e</sup> Congrès international des géomètres.

Nous ne voulons pas terminer notre compte-rendu sans adresser aux collègues italiens les meilleurs remerciements de la délégation suisse pour le grand travail qu'ils ont accomplis tant dans l'organisation du congrès que dans la mise en scène des travaux et des manifestations qui l'embellirent.

Merci aussi à notre délégation suisse pour sa bonne participation et tout particulièrement à MM. Baeschlin et Baltensperger pour la haute autorité dont ils ont fait preuve dans les commissions qu'ils furent chargés de présider. Merci aux maisons suisses qui ont montré d'une façon si éclatante la perfection dont notre industrie est capable de mettre au jour dans la construction d'instruments et d'appareils destinés à la mensuration cadastrale.

Le mardi matin 11 octobre nous quittons Rome et bientôt Florence s'annoncera à notre vue bien avant qu'on arrive à ses portes.

Une journée et demi nous est réservée pour visiter cette belle cité.

Posée sur les rives de l'Arno, au sein d'une riche campagne où ondulent des coteaux sur lesquels l'harmonie des couleurs s'ajoute à la beauté des sites, Florence a bien mérité son nom de ville des fleurs.

A côté de ces beautés naturelles, Florence offre encore des ornements intérieurs d'une architecture pittoresquement variée.

Court mais reposant séjour, sites riants que tous quittent avec regrets, puis c'est Milan où les groupes se séparent pour regagner leurs pénates et bientôt apparaîtront sous un soleil couchant et dans toutes leurs splendeurs, nos alpes déjà blanchies de neige; puis voici nos lacs et leurs beaux rivages, voici le logis où nous rentrons avec une riche besace de beaux souvenirs.

Zurich, février 1939.

E. Ruegger.

## Schweizerischer Geometerverein.

### Geschäftsbericht für das Jahr 1938.

#### 1. Allgemeines.

Die letzten drei der vergangenen Jahre haben dem Geometerstande schwere Sorgen verursacht, weil infolge der Kürzung der Kredite für die Grundbuchvermessung und die Bodenmeliorationen die Arbeitslosigkeit immer mehr überhand nahm. Mit tiefer Genugtuung wurde deshalb am Jahresende die Nachricht zur Kenntnis genommen, daß die Eidgenössischen Räte der Finanzvorlage des Bundesrates zustimmten und damit auch auf die Dauer von drei Jahren die Mittel zu einer normalen Durchführung der Grundbuchvermessung bewilligten. Daß auch die Kredite für das Bodenverbesserungswesen erhöht wurden, ist ebenso erfreulich. In zwei Eingaben an den Bundesrat hatte der S. G. V. auf die Notlage des Geometerstandes hingewiesen und das Interesse nachgewiesen, das an einer ungeschmälerten Fortführung der Grundbuchvermessung besteht. Gleicherweise bemühten sich auch verschiedene Kantonsregierungen und Parlamentarier für die Wiederherstellung des Normalzustandes. Ebenso war Herr Vermessungsdirektor Dr. Baltensperger ein eifriger Befürworter der Krediterhöhungen. Von Wichtigkeit ist auch der Umstand, daß in Zukunft die Ausgaben für die Durchführung der Grundbuchvermessungen nicht mehr den Subventionen beigezeichnet, sondern den Sachausgaben belastet werden. Die starke Herabsetzung der Kredite für die Grundbuchvermessung in den vergangenen Jahren hatte neben weitgreifender Arbeitslosigkeit auch insofern unangenehme Folgen, als das Grundlagenmaterial für die neue Landeskarte in Form der Übersichtspläne nicht rechtzeitig bereitgestellt werden konnte. Das veranlaßte den Zentralvorstand, in einer Eingabe vom 9. Dezember 1938 an den Bundesrat die Maßnahmen darzulegen, die nach seiner Meinung einzuleiten sind, um raschmöglichst Unterlagen für die Bearbeitung der Karte in jenen Gebieten zu schaffen, welche der Grundbuchvermessung unterliegen. Mit den eingereichten Vorschlägen soll vermieden werden, daß die Landestopographie über den ihr zugewiesenen Rahmen hinaus Aufnahmen für Kartenzwecke von Gebieten macht, die durch die Grundbuchvermessung erfaßt werden. Es wäre wohl nicht zu begreifen, wenn durch Mängel in der Organisation Doppelaufnahmen erfolgen würden, die Mehrkosten von rund zwei Millionen Franken zur Folge hätten.

Durch das Eidgenössische Justiz- und Polizeidepartement und den Schweizerischen Geometerverein wurde eine Jubiläumsschrift „25 Jahre Grundbuchvermessung“ verfaßt von Vermessungsdirektor Dr. Baltensperger herausgegeben und den Vereinsmitgliedern verabfolgt.

#### 2. Mitgliederbewegung.

Im Berichtsjahr sind verstorben die Ehrenmitglieder a. Stadtgeometer Fehr, Zürich und a. Vermessungsinspektor Röthlisberger, Bern;